



Offre de services d'AGEFOS PME auprès des adhérents du Sport

La Londe les Maures
6 septembre 2014



Intervention AGEFOS PME

- **C'est quoi AGEFOS PME ?**
- **Les dispositifs de la formation professionnelle Continue et les financements possibles**
- **Le plan de formation**
- **Le Congé Individuel de Formation**
- **L'emploi**
- **Contacts utiles en PACA**



C'est quoi AGEFOS PME ?

**C'est un OPCA !
Organisme Paritaire Collecteur Agréé**



Les missions d'un OPCA

Organisme Collecteur Paritaire Agrée

- **Collecter**
- **Assurer un service de proximité**
- **Informier**
- **Conseiller**
 - Accompagnement dans l'analyse et la définition des besoins
 - Conseil, pilotage de projet
- **Financer**
- **Contrôler la qualité de la formation professionnelle**

UN SERVICE DE PROXIMITÉ SANS EQUIVALENT

Un réseau territorial au service des entreprises de votre branche

1300
collaborateurs sur
le terrain

50 référents
territoriaux au service
des projets de
branches

**Un binôme conseiller /
assistant de proximité** par
entreprise pour les
entreprises de 10 salariés
et plus

**Un service régional
spécifique aux entreprises de
moins de 10 salariés**
favorisant le départ en
formation des salariés



CHIFFRES CLÉS

21
Délégations régionales

90
Implantations territoriales

23 référents sport
au service de la
Branche du Sport



AGEFOS PME au niveau national en quelques chiffres

- 1^{er} OPCA de France
- 40 années d'expérience

- 378 000 entreprises adhérentes
- 89 % de TPE
- 6,6 millions de salariés couverts

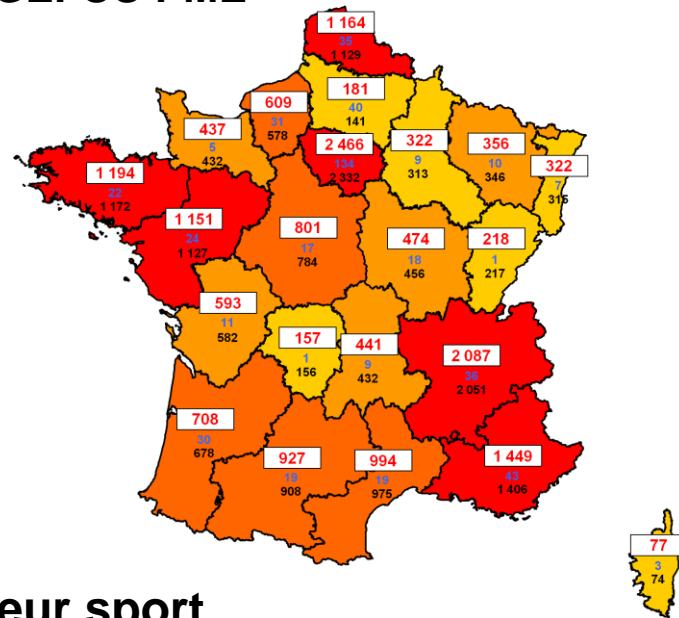
- 920 millions € collectés
- 1 079 millions € engagés

- 50 branches professionnelles
- 35 observatoires de branches

- 21 délégations régionales
- 90 implantations territoriales
- 1 300 collaborateurs

AGEFOS PME : OPCA DU SPORT

En 2014, plus de 18 000 clubs et structures sportives ont confié la gestion de leur formation à AGEFOS PME



95% du secteur sport
géré par AGEFOS PME

Dans un environnement contraint par le code du sport, les objectifs d'AGEFOS PME sont :

- Financer la formation « obligatoire » des éducateurs sportifs
- Professionnaliser les permanents administratifs
- Accompagner les élus dans leur fonction d'employeur
- Reconvertir les professionnels du sport

Les dispositifs de formation professionnelle

- Le plan de formation
- Le Congé Individuel de Formation
- L'emploi

Les dispositifs de la Formation Professionnelle Continue

Le plan de formation

- Actions de formation pour les salariés en CDD ou CDI
- Actions de formation pour les bénévoles
- Le Bilan de compétences
- La Validation des Acquis de l'Expérience

Le Congé Individuel de Formation

- Le CIF CDI
- Le CIF CDD
- Le CIF bénévole
- Le Bilan de compétences

L'emploi

- La Préparation Opérationnelle à l'Emploi - POE
- Le contrat de professionnalisation
- Les Emplois d'Avenir
- Le DIF portable



Les dispositifs de formation professionnelle

- Le plan de formation



Le plan de formation

■ Pour financer quoi ?

- Actions de formation pour les salariés en CDD ou CDI
- La formation des Emplois d'Avenir
- Actions de formation pour les élus
- Le Bilan de compétences
- La Validation des Acquis de l'Expérience

Le plan de formation

■ Actions individuelles des structures sportives

- Structures de moins de 10 salariés : Plafond annuel 1 500 €
- Structures de 10 salariés et + : 85% du versement

■ Actions collectives Sport

- En partenariat avec les CROS Provence Alpes & Côte d'Azur
- Information sur les sites internet des CROS

Actions spécifiques PACA

Les actions



ACTIONS COLLECTIVES

42 formations courtes réparties en **7 grandes thématiques** dispensées par **175 Organismes de Formation** rigoureusement sélectionnés.

Coût unique de 60 € HT par personne et par formation.

IRIS SPORT

Financement pour renforcer la qualification sportive des salariés, pour acquérir une qualification autre que sportive, pour faciliter la reconversion des sportifs professionnels et sportifs de haut niveau.



DECLICC COMPETENCES CLES

Financement du FPSPP pour la mise en place d'actions de **remise à niveau des savoirs de base** pour les publics fragilisés.



Les dispositifs de formation professionnelle

- Le Congé Individuel de Formation



Le Congé Individuel de Formation

- **CIF CDI** : pour les salariés en CDI qui ont 2 ans d'ancienneté dont 1 dans l'entreprise actuelle
- **CIF CDD** : pour les salariés qui ont au moins 24 mois en CDD au cours des 5 dernières années et 4 mois au cours des 12 derniers mois
- **CIF bénévole** : pour les dirigeants membres du Bureau ou qui ont un mandat pour exercer des responsabilités dans le fonctionnement de l'association. Exclusion des éducateurs sportifs ou accompagnateurs
- **Bilan de compétences** : Pour tous les salariés. Faire un point sur sa situation professionnelle et ce que l'on a envie ou peut faire demain

Les dispositifs de formation professionnelle

■ L'emploi

Le contrat de professionnalisation spécifique Sport

- Contrat de travail en alternance qui permet à un jeune ou un adulte de devenir salarié d'une entreprise et d'acquérir une expérience professionnelle en lien avec une formation qualifiante
- Durée de 6 mois à 24 mois
- Durée de formation d'au moins 15% du temps de travail
- Une rémunération variable en fonction de l'âge et du niveau de formation
- Nombre de contrats en fonction de la taille de la structure (1 pour 2 ETP, 2 pour 5 ETP,...)
- Financement d'un forfait de 9,15€ de l'heure ou 15€ sur des publics spécifiques (RSA, non diplômés,...)

Autres dispositifs Emploi

- **Préparation Opérationnelle à l'Emploi** : Former un demandeur d'emploi avant de l'embaucher en CDD ou en CDI
- **Emplois d'Avenir** : Embaucher un jeune sans emploi peu ou pas qualifiés et lui ouvrir l'accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable
- **DIF Portable** : Bénéficier d'une formation à l'issue de la fin de son contrat de travail



Les contacts utiles



Qui contacter ?

AGEFOS PME

Pour le plan de formation et l'emploi

Olivier REBOUL (04 – 05 – 13 – 84)

04 88 44 51 60 – oreboul@agefos-pme.com

Bertrand VERMEIL (06)

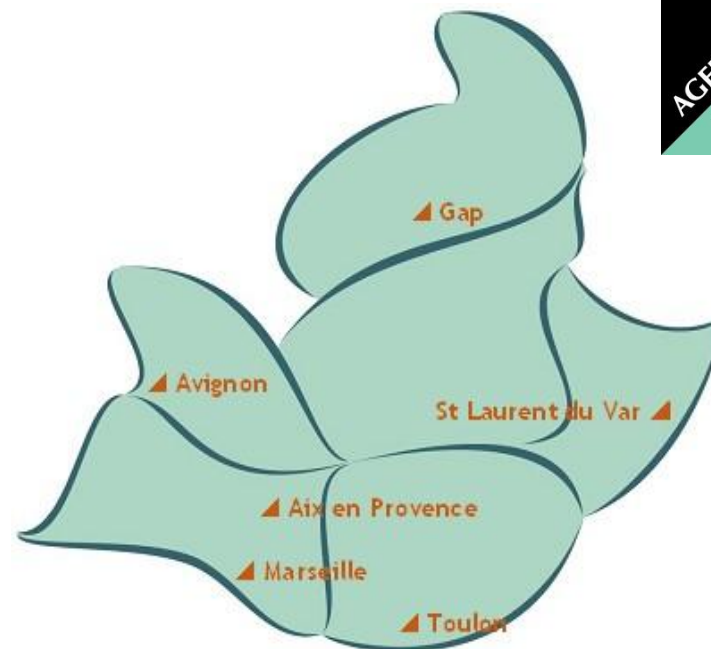
04 93 19 36 90 – bvermeil@agefos-pme.com

José RUTBI (06)

04 94 09 71 45 – jrutbi@agefos-pme.com

Laurence MANFREDI (IRIS Sport)

04 91 14 34 14 – lmandredi@agefos-pme.com



UNIFORMATION

Pour le Congé Individuel de Formation

www.uniformation.fr/Nous-contacter